

UniLaSalle s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat »

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en opérant une transition écologique bénéfique pour tous.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « plan climat air énergie territorial » (PCAET). Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et ses compétences, la Métropole a initié une démarche de mobilisation de territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes ...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80 %
- Une diminution des consommations d'énergie de 50%
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire

L'Institut Polytechnique UniLaSalle est une Grande Ecole d'ingénieurs dans les domaines des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement implantée à Mont Saint Aignan, où sont notamment dispensées des formations d'ingénieur en Agronomie et Agro-industries et de Master en Agriculture Urbaine et en Agricultural & Food Data Management.

Outre son site normand, UniLaSalle dispose de deux autres campus, à Beauvais (60) et Rennes (35). Au 1^{er} septembre 2018, le campus de Rouen d'UniLaSalle comptait 539 étudiants et 75 salariés.

Par le positionnement de ses formations au cœur des enjeux du Développement Durable, UniLaSalle s'approprie entièrement la mission première de l'éducation qui est de former des citoyens conscients des enjeux du monde et prêts à relever les défis majeurs qui se présentent : transition écologique, énergétique et numérique.

Ainsi, l'École s'inscrit pleinement dans les Objectifs du développement durable des Nations unies et entend répondre aux ambitions exprimées dans la charte de la Conférence des grandes écoles adoptée en 2003.

Depuis 2008, UniLaSalle Rouen a déjà engagé différentes actions dans l'objectif de contribuer à une transition écologique :

- *Mise en place d'une AMAP gérée par des étudiants (MIAM)*
- *Gestion d'un rucher sur le site de l'École*
- *Mise en place d'une politique de tri des déchets*
- *Installations d'outils de communication à distance (Visioconférences, Skype Entreprise)*
- *Développement de deux unités de recherche dédiées Agro-Écologie (AGHYLE) et Valorisation des Agro-ressources en Molécules et Matériaux Innovants (VAM²IN)*

Considérant la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial et de COP21 locale mise en place sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie ;

Considérant ses propres motivations et les actions déjà mises en place sur son site ;

Conscient de l'importance d'une telle démarche collective ;

UniLaSalle s'engage dans « l'accord de Rouen pour le climat »

Je soussigné Marie Lummerzheim, Directrice du campus de Rouen d'UniLaSalle, domicilié 3 rue du Tronquet 76130 Mont Saint Aignan, m'engage à contribuer aux objectifs de la COP21 par la mise en place d'une politique de développement durable ambitieuse et concrète en faveur d'une réelle transition écologique.

La définition d'une politique de Développement Durable d'envergure à destination de l'ensemble du Groupe UnilaSalle a débuté en octobre 2018 par la consultation de tous les acteurs impliqués dans la vie de l'École (étudiants, salariés, partenaires, parents...), et a permis de recueillir les aspirations et les ambitions de toutes les parties prenantes. Ce recueil d'informations sur l'ensemble des sites va permettre la définition début 2019 d'une politique globale comprenant plusieurs axes d'actions.

Au niveau d'UniLaSalle Rouen, cette démarche va se traduire au cours du premier trimestre 2019 par :

- Le dépôt d'un dossier de labellisation « Campus Durable »
- La déclinaison de la politique DDRS Groupe en plan d'actions impactant, couvrant notamment les thématiques suivantes :

1. Recherche et Développement :

- Renforcement des activités de recherche au service de la transition écologique, particulièrement sur la thématique des matériaux bio-sourcés .

2. Pédagogie :

- Lancement du programme Ingénieur I-SAFE, dont le ruban pédagogique des 5 années s'articule autour des 17 objectifs du Développement Durable.

3. Vie de campus

- Mobilité transport : Incitation marquée à l'utilisation des transports en commun et du vélo
- Mise en place d'un plan de préservation de la biodiversité du campus
- Amélioration de l'efficacité énergétique du patrimoine bâti
- Redéfinition de la politique de traitement des déchets
- Incitation à la consommation de produits locaux et issus de l'Agriculture Biologique par le développement de l'offre de restauration sur site, et le renforcement de l'activité de l'AMAP MIAM.

Au regard de l'importance de la dimension collective, UniLaSalle s'engage également à animer la coalition d'action « Construire et Rénover avec des matériaux biosourcés ».

J'autorise expressément la Métropole à communiquer sur cet engagement.

Fait à Mont Saint Aignan, le 16 novembre 2018



Marie Lummerzheim
Directrice d'UniLaSalle Rouen